



Demande de séjour exceptionnelle

Par **Jora**, le **29/03/2019** à **17:37**

Buonjour, je suis de nationalite albanaise ma je suis Mariee avec un italienne, nous avons une petite qui vais a l'ecole en France depuis 3 ans, je fais un demande de titre de séjour pour vie privée et familieles mais apres 2 ans j'ai reçu un rejette et j'ai fait un recours contentieux devant le Tribunal mais je n'ai reçu aucune reponse, j'ai fait le recours le 11/02/2019. J'ai besoin de travailler, je peut demande un séjour exceptionnelle a la prefecture pendant le recours.? Merci, aidez-moi.

Par **youris**, le **29/03/2019** à **18:26**

bonjour,
vous pouvez tenter de faire une nouvelle demande mais la réponse risque d'être la même.

quel est le motif du refus de votre première demande ?

salutations

Par **Jora**, le **29/03/2019** à **19:50**

Buonjour merci pour votre reponse, Comme je comprends que pour avoir un permis de sejour, il faut avoir les conditions requises (vivre plus de 3 mois en France, travailler et donc avoir un revenu et d'autres exigences que j'ai Et c'est pourquoi que j'ai fait appel en joignant evidement l'ensemble documentation pour prouver que je suis bien integre). J'ai travaille pendant deux ans en France avec le récépissé et maintenant apres le refus j'ai du quitter mon emploi. Je ne sais plus quoi Faire.